



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01341

Numéro SIREN : 423 351 527

Nom ou dénomination : A C O B E R SARL

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2017 sous le numéro de dépôt 7771



**CRÉATION
GESTION
TRANSMISSION**

**EXPERTISE
COMPTABLE**
AUDIT
CONSEIL
SOCIAL
FISCALITÉ
JURIDIQUE

SARL ACOBER - Optique Bernon

CC GEANT CASINO
365 Av de Mazargues
13008 MARSEILLE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Durée : 12 mois

SIRET : 42335152700019
APE : 4778A

COMPTES ANNUELS

Éric FRANKIDJIAN

Président
Expert comptable

Stéphane ANTOYAN

Directeur général
Expert comptable

AUDIT ET CONSEIL DES ENTREPRISES
AUDIT-ACE.COM

Siège social : Parc Actimart
1140 rue Ampère - Z.I. Les Milles
13851 Aix-en-Provence cedex 03

Tél. 04 42 39 75 56
Fax 04 42 39 75 37
contact@audit-ace.com

SAS au capital de 200 000 € - RCS Aix-en-Provence B343 967 907
NAF 6920Z - TVA INTRA FR 79 343 967 907
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Marseille





SARL ACOBER - Optique Bernon

CC GEANT CASINO
365 Av de Mazargues
13008 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

----- ETATS FISCAUX -----	1
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	2
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	3
<i>BIC - Déclaration 2065 Ter-BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	4
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	5
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	6
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	7
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	8
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	9
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	10
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	11
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	12
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	13
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	14
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	15
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	16
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	17
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	18
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	19
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	20
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	21
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	22
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	23
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	24
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	25
----- B I L A N -----	26
<i>Bilan Actif</i>	27
<i>Détail de l'Actif</i>	28
<i>Bilan Passif</i>	30
<i>Détail du Passif</i>	31
----- R E S U L T A T -----	32
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	33
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	34
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	35



SARL ACOBER - Optique Bernon

CC GEANT CASINO
365 Av de Mazargues
13008 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	38
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	39
----- A N N E X E -----	42
<i>Règles et méthodes comptables 2</i>	43
<i>Immobilisations</i>	45
<i>Amortissements</i>	46
<i>Créances et dettes</i>	47

Etats financiers au 31/12/2016

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012016** et clos le **31122016** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐

Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE MARSEILLE 8EME
22 rue Borde
CS 20 003
13265 Marseille cedex 08

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SARL ACOBER - Optique Bernon
CC GEANT CASINO
365 Av de Mazargues

Identification du destinataire

13008 MARSEILLE**651**

Insp. IFU

313622

N° dossier

42335152700019

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Commece de détail d'optiqueSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 2 592
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : **I**

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA AUDIT CONSEIL DES ENTREPRISES
ZI Les Milles1140 Rue Ampère - Parc Actimart
13851 AIX EN PROVENCE Cedex 3

04 42 39 75 56

A Marseille....., le 12052017.....
Signature et qualité du déclarant

Philippe BERNON

Gérant

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL ACOBER - Optique Bernon**
et Date de clôture de l'exercice **31122016**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

(voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : CC GEANT CASINO		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 2 3 3 5 1 5 2 7 0 0 0 1 9			Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122016	N-1 31122015						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 250	4 250			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	56 406	56 406			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ	61 000	57 607	3 393	9 493	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 579	2 579			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	60 726	58 320	2 406	108	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	15 200		15 200	15 200
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	26 587		26 587	30 235
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	6 524		6 524	6 524
TO TAL (II)		BJ	BK	233 273	122 756	110 516	117 966		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU	71 720	2 428	69 292	79 102	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	409		409		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	5 022		5 022	5 594	
		Autres créances (3)	BZ	CA	13 589		13 589	12 152	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	114 237		114 237	107 677		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 570		2 570	993		
	TO TAL (III)	CJ	CK	207 547	2 428	205 119	205 519		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	440 819	125 184	315 635	323 485		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	33 111	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise		SARL ACOBER - Optique Bernon		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :160 000.....)	DA	160 000	160 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	98 776	94 564	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	199	4 212	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL	274 975	274 776	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	82	6 155	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 389	21 550	
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 189	21 003	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TO TAL (IV)	EC	40 660	48 708	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	315 635	323 485	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 660	48 708
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	321 500	FB	938	FC	322 438	345 580	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ	321 500	FK	938	FL	322 438	345 580	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 739	2 578	
	Autres produits (1) (11)					FQ	67	28	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	325 244	348 186	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	117 444	138 373	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	10 117	(4 699)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	85 874	87 437	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 622	3 313	
	Salaires et traitements *					FY	63 517	68 577	
	Charges sociales (10)					FZ	36 538	38 861	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	6 213	6 883	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 428	2 735
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10	3 339	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	325 763	344 819
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(519)	3 368
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	788	1 103	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	788	1 103
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	788	1 103	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	269	4 471	

Désignation de l'entreprise SARL ACOBER - Optique Bernon										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	40			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	40			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	110			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	110			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(70)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		259	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	326 072	349 290	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	325 872	345 078	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	199	4 212	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP	6 240	6 240	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC			
	(9)	Dont transferts de charges								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A1	4	53	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	22 897	25 041	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 11 544 obligatoires A9 11 353								A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
	Régularisations des comptes tiers								Charges exceptionnelles	110	Produits exceptionnels		
	Régularisation des comptes tiers										40		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
								Charges antérieures		Produits antérieurs			

Désignation de l'entreprise **SARL ACOBER - Optique Bernon**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	60 656	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	61 000	KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Com- posants	M3		KS	2 579	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	36 264	KW		KX	2 412		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	22 051	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	121 894	LO		LP	2 412			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	45 435	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 524	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	51 959	LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	234 509	ØH		ØJ	2 412				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	60 656	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	61 000	MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 579	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	38 676	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	22 051	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH	124 305	NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations		IØ		ØX	3 648	ØY	41 787	ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	6 524	2G					
TOTAL IV		I3		NJ	3 648	NK	48 311	2H					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	3 648	ØL	233 273	ØM					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon												Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	4 250	PF		PG		PH	4 250		
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PR	51 507	PS	6 100	PT		PU	57 607		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	2 579	QA		QB		QC	2 579		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	36 264	QE	5	QF		QG	36 270		
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	21 943	QM	108	QN		QO	22 051		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	112 294	QV	6 213	QW		QX	118 507		
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN	116 543	ØP	6 213	ØQ		ØR	122 756		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3	R4	R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3		S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6		U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1			
TOTAL III		X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	2 735	6P	2 428	6R	2 735	6S	2 428
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 735	TY	2 428	TZ	2 735	UA	2 428
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	2 735	UB	2 428	UC	2 735	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	2 428	UF	2 735				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	26 587	UM	26 587	UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	6 524	UV	6 524	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	5 022		5 022				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 635		3 635				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 284		1 284				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	8 669		8 669				
	Charges constatées d'avance			VS	2 570		2 570				
	TOTAUX			VT	54 293	VU	54 293	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19 389		19 389						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 256		7 256						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 266		8 266						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 797		4 797						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	869		869						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	82		82						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	40 660	VZ	40 660						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	82	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) { de son conjoint								WA	199
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	WE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		WG	
	Amendes et pénalités						WJ		XX	
	Charges financières (art.212 bis) *							XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL			
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *									
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I	199	
II . DEDUCTIONS										
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme {		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									
	Majoration d'amortissement *									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)									PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III . RESULTAT FISCAL								TOTAL II	2 791	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	XO	2 592	

Désignation de l'entreprise SARL ACOBER - Optique Bernon		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	2 592	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 592	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	7 893	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon														Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	4 212		Dividendes	ZD		4 212																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions	ZE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
							Report à nouveau	ZF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	TOTAL I			ØF	4 212		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	4 212																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="10"></th> <th colspan="2">Exercice N :</th> <th colspan="2">Exercice N-1 :</th> </tr> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td colspan="10">- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7</td> <td>YQ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td>YR</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td>YS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="10">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</td> <td colspan="10">- Sous-traitance</td> <td>YT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 27 082</td> <td>XQ</td> <td>38 064</td> <td>37 251</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td>YU</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td>SS</td> <td>5 210</td> <td>5 794</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td>YV</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES</td> <td>ST</td> <td>42 600</td> <td>44 391</td> </tr> <tr> <td colspan="10">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td>ZJ</td> <td>85 874</td> <td>87 437</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">IMPOTS ET TAXES</td> <td colspan="10">- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td>YW</td> <td>970</td> <td>968</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS</td> <td>9Z</td> <td>2 652</td> <td>2 345</td> </tr> <tr> <td colspan="10">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td>YX</td> <td>3 622</td> <td>3 313</td> </tr> <tr> <td colspan="10"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td colspan="10">- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td>YY</td> <td>64 300</td> <td>69 032</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td>YZ</td> <td>40 325</td> <td>42 787</td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DIVERS</td> <td colspan="10">- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *</td> <td>ØB</td> <td>46 524</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td>ØS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)</td> <td>YP</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effectif affecté à l'activité artisanale</td> <td>RL</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td>ZK</td> <td></td> <td>%</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Numéro de centre de gestion agréé * XP</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)</td> <td>ZR</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td>RG</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td>RH</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">REGIME DE GROUPE *</td> <td colspan="3">Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA</td> <td colspan="3">Plus-values à 15%</td> <td>JK</td> <td colspan="3">Plus-values à 0%</td> <td>JL</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">Plus-values à 19%</td> <td>JM</td> <td colspan="3">Imputations</td> <td>JC</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Groupe : résultat d'ensemble. JD</td> <td colspan="3">Plus-values à 15%</td> <td>JN</td> <td colspan="3">Plus-values à 0%</td> <td>JO</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">Plus-values à 19%</td> <td>JP</td> <td colspan="3">Imputations</td> <td>JF</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale</td> <td>JH</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">N° SIRET de la société mère du groupe</td> <td>JJ</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>																								Exercice N :		Exercice N-1 :		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT			- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 27 082										XQ	38 064	37 251	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 210	5 794	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	42 600	44 391	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	85 874	87 437	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	970	968	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	2 652	2 345	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	3 622	3 313														T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	64 300	69 032	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	40 325	42 787	DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *										ØB	46 524		- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)										YP	2	2	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%	- Numéro de centre de gestion agréé * XP													- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)										ZR			- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15%			JK	Plus-values à 0%			JL					Plus-values à 19%			JM	Imputations			JC		Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15%			JN	Plus-values à 0%			JO					Plus-values à 19%			JP	Imputations			JF		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH			N° SIRET de la société mère du groupe										JJ		
										Exercice N :		Exercice N-1 :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 27 082										XQ	38 064	37 251																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 210	5 794																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	42 600	44 391																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	85 874	87 437																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	970	968																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	2 652	2 345																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	3 622	3 313																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	64 300	69 032																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	40 325	42 787																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *										ØB	46 524																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)										YP	2	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)										ZR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15%			JK	Plus-values à 0%			JL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
				Plus-values à 19%			JM	Imputations			JC																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15%			JN	Plus-values à 0%			JO																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
				Plus-values à 19%			JP	Imputations			JF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
	①	②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 16%	0%		
				⑩			
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL ACOBER - Optique Bernon**

Néant $\boxed{x}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée di fférente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée di fférente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL ACOBER - Optique Bernon**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻ ❺
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SARL ACOBER - Optique Bernon		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
Durée en nombre de mois 12			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	322 438	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	67	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	4	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	322 509	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	117 444	
Variation de stocks (marchandises)	OO	10 117	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	48 978	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	10	
Moins-value de cession d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	1 913	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	178 463	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	144 046
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	144 046	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	322 442	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 42335152700019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ACOBER - Optique Bernon

ADRESSE (voie) CC GEANT CASINO 365 Av de Mazargues

CODE POSTAL 13008 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom patronymique BERNON Prénom(s) Philippe

Nom marital % de détention 99,80 Nb de parts ou actions 499

Naissance : Date 08031958 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 21 Voie Avenue Guy de Maupassant

Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) Mr Nom patronymique BERNON Prénom(s) Jacques

Nom marital % de détention 0,20 Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date 02091956 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 111 Voie Rue Poirier

Code postal 83600 Commune FREJUS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/1/12/2/0/1/6

N° SIRET 4 2 3 3 5 1 5 2 7 0 0 0 1 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ACOBER - Optique Bernon

ADRESSE (voie) CC GEANT CASINO 365 Av de Mazargues

CODE POSTAL 13008 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2016 Au titre de l'année civile 2016 Néant

Dénomination de l'entreprise	SARL ACOBER - Optique Bernon	N° Siren :423351527
Adresse	CC GEANT CASINO	13008 MARSEILLE

SOCIETE BENEFICIAIRE DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES * ☐ PME au sens communautaire ☒

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	2 791

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rémun. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	46 524	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des docks).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2017

[illegible]



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : **SARL ACOBER - Optique Bernon**

Adresse : **CC GEANT CASINO
365 Av de Mazargues**

13008 MARSEILLE

N° Siret de l'établissement principal : **42335152700019**

N° SIREN de la société tête de groupe :

Activité : **Commece de détail d'optique** Code activité : **4778A**

Déclarant Nom du signataire **Philippe BERNON**

Qualité du signataire **Gérant**

A Marseille

Le 12052017

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01012016** au **31122016**

Entreprises à établissement unique et n'employant pas de salariés exerçant une activité plus de 3 mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions,...), considérées comme mono-établissement, sont dispensées de l'obligation de déclarer leurs effectifs salariés. Si vous êtes dans cette situation, veuillez cocher cette case A1.	A1	☐
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	144 046
Chiffre d'affaires de référence	A3	322 442
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département B1	Commune de localisation (En toutes lettres) B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

¹ (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Etats financiers au 31/12/2016

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 250	4 250		
	Fonds commercial (1)	56 406		56 406	56 406
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	61 000	57 607	3 393	9 493
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 579	2 579		
	Autres immobilisations corporelles	60 726	58 320	2 406	108
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15 200		15 200	15 200
	Créances rattachées à des participations	26 587		26 587	30 235
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 524		6 524	6 524
TOTAL (II)		233 273	122 756	110 516	117 966
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	71 720	2 428	69 292	79 102
	Avances et Acomptes versés sur commandes	409		409	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 022		5 022	5 594
	Autres créances	13 589		13 589	12 152
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	114 237		114 237	107 677
	Charges constatées d'avance	2 570		2 570	993
	TOTAL (III)	207 547	2 428	205 119	205 519
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		440 819	125 184	315 635	323 485
				(1) dont droit au bail	
				(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	33 111
				(3) dont créances à plus d'un an	36 759

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	110 516	35,01	117 966	36,47	(7 449)	-6,31
Concessions brevets et droits similaires						
CONCESSION & DROIT SIMILAIRES	4 250	1,35	4 250	1,31		
AMORTISSEMENT LOGICIEL	(4 250)	-1,35	(4 250)	-1,31		
Fonds Commercial	56 406	17,87	56 406	17,44		
FONDS COMMERCIAL	56 406	17,87	56 406	17,44		
Constructions	3 393	1,07	9 493	2,93	(6 100)	-64,26
CONSTRUCTION SUR SOL D'AUTRUI	61 000	19,33	61 000	18,86		
AMORT.CONST./SOL D'AUTRUI	(57 607)	-18,25	(51 507)	-15,92	(6 100)	-11,84
Installations techniques, matériel et outillage						
MATERIEL	2 579	0,82	2 579	0,80		
AMORTISSEMENT MATERIEL	(2 579)	-0,82	(2 579)	-0,80		
Autres immobilisations corporelles	2 406	0,76	108	0,03	2 299	N/S
INST.GEN.AGENC.AMEN.DIVERS	38 676	12,25	36 264	11,21	2 412	6,65
MAT.DE BUREAU & MAT.INFORM.	9 659	3,06	9 659	2,99		
MOBILIER	12 392	3,93	12 392	3,83		
AMORT.INST.GEN.AG.AMEN.DIV.	(36 270)	-11,49	(36 264)	-11,21	(5)	-0,01
AMORT.MAT.BUREAU & MAT.INFO.	(9 659)	-3,06	(9 551)	-2,95	(108)	-1,13
AMORTISSEMENT MOBILIER	(12 392)	-3,93	(12 392)	-3,83		
Autres participations	15 200	4,82	15 200	4,70		
TITRES DE PARTICIPATION (-1A)	15 200	4,82	15 200	4,70		
Créances rattachées à des participations	26 587	8,42	30 235	9,35	(3 648)	-12,07
CREANCES GUILDE	26 587	8,42	30 235	9,35	(3 648)	-12,07
Autres immobilisations financières	6 524	2,07	6 524	2,02		
DEPOTS & CAUT.VERSES (+1A)	6 524	2,07	6 524	2,02		
TOTAL III - Actif Circulant NET	205 119	64,99	205 519	63,53	(400)	-0,19
Marchandises	69 292	21,95	79 102	24,45	(9 810)	-12,40
STOCKS DE MARCHANDISES	71 720	22,72	81 837	25,30	(10 117)	-12,36
PROV./DEP.STOCK DE MARCHANDISE	(2 428)	-0,77	(2 735)	-0,85	307	11,22
Avances & acomptes versés sur commandes	409	0,13			409	
Frss-avces et acptes versés	409	0,13			409	
Créances clients et comptes rattachés	5 022	1,59	5 594	1,73	(572)	-10,23
Collectif clients débiteurs			572	0,18	(572)	-100,00
COLLECTIF CLIENTS	5 022	1,59	5 022	1,55		
Autres créances	13 589	4,31	12 152	3,76	1 436	11,82
COLLECTIF FOURNISSEURS			163	0,05	(163)	-100,00
FOURNISSEURS-R.R.R.A OBTENIR	8 669	2,75	4 654	1,44	4 015	86,28
Compte n°425BOERI			431	0,13	(431)	-100,00
ETAT IMPOTS SUR BENEF. (-1A)	3 635	1,15	5 863	1,81	(2 228)	-38,00
TVA DEDUCTIBLE	1 284	0,41	513	0,16	771	150,36
TVA COLLECTEE 20%			528	0,16	(528)	-99,98
Disponibilités	114 237	36,19	107 677	33,29	6 560	6,09

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
REMISE A L ENCAISSEMENT	14 685	4,65	18 830	5,82	(4 145)	-22,01
SOCIETE GENERALE	99 342	31,47	88 611	27,39	10 731	12,11
CAISSE	209	0,07	236	0,07	(27)	-11,28
Charges constatées d'avance	2 570	0,81	993	0,31	1 577	158,79
CHARGE EXPL.CONST.D'AV.(+5A)	2 570	0,81	993	0,31	1 577	158,79
TOTAL DUBILAN ACTIF	315 635	100,00	323 485	100,00	(7 849)	-2,43

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	160 000	160 000
	RESERVES		
	Réserve légale	16 000	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	98 776	94 564
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	199	4 212
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	274 975	274 776
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	82	6 155
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 389	21 550
	Dettes fiscales et sociales	21 189	21 003
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	40 660	48 708
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	315 635	323 485
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		199,05	4 211,92
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		40 660	48 708
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	274 975	87,12	274 776	84,94	199	0,07
Capital Social ou individuel	160 000	50,69	160 000	49,46		
CAP.SOUSCRIT-APPELE, VERSE	160 000	50,69	160 000	49,46		
Réserve légale	16 000	5,07	16 000	4,95		
RESERVES LEGALES	16 000	5,07	16 000	4,95		
Autres réserves	98 776	31,29	94 564	29,23	4 212	4,45
AUT RES RESERVES	98 776	31,29	94 564	29,23	4 212	4,45
Résultat de l'exercice	199	0,06	4 212	1,30	(4 013)	-95,27
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	40 660	12,88	48 708	15,06	(8 048)	-16,52
Emprunts et dettes financières divers	82	0,03	6 155	1,90	(6 074)	-98,67
C/C BERNON Philippe	62	0,02	6 135	1,90	(6 074)	-98,99
C/C BERNON JACQUES	20	0,01	20	0,01		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 389	6,14	21 550	6,66	(2 161)	-10,03
Collectif fournisseurs créditeurs	591	0,19			591	
COLLECTIF FOURNISSEURS	18 016	5,71	20 768	6,42	(2 752)	-13,25
FOURNISSEURS-FACT.NON PARV.	782	0,25	782	0,24		
Dettes fiscales et sociales	21 189	6,71	21 003	6,49	186	0,89
BOERI	1 409	0,45	1 443	0,45	(34)	-2,39
DETTES PROV.CONG.A PAYER (-1A)	5 848	1,85	5 443	1,68	405	7,43
AUTRES CHARGES A PAYER (-1A)			1 300	0,40	(1 300)	-100,00
URSSAF	4 859	1,54	4 735	1,46	124	2,62
CAISSE DE RETRAITE	1 362	0,43	1 329	0,41	33	2,48
DETTES PROV.CH.SOC./CAP (-1A)	2 045	0,65	1 928	0,60	118	6,12
AUTRES CHARGES A PAYER (-1A)			700	0,22	(700)	-100,00
TVA A DECAISSER	3 483	1,10	2 586	0,80	897	34,69
TVA SUR FNP	1 314	0,42	645	0,20	669	103,71
AUTRES CHARGES A PAYER	772	0,24	613	0,19	159	25,94
AUTRES CHARGES A PAYER (-1A)	97	0,03	281	0,09	(184)	-65,48
TOTAL DUBILAN PASSIF	315 635	100,00	323 485	100,00	(7 849)	-2,43

Etats financiers au 31/12/2016

Compte de résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	321 500	938	322 438	345 580
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	321 500	938	322 438	345 580
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 739	2 578
	Autres produits			67	28
	Total des produits d'exploitation (1)			325 244	348 186
	Achats de marchandises			117 444	138 373
	Variation de stock			10 117	(4 699)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			85 874	87 437
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 622	3 313
	Salaires et traitements			63 517	68 577
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales du personnel			13 641	13 820
	Cotisations personnelles de l'exploitant			22 897	25 041
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 213	6 883
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			2 428	2 735
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			10	3 339
	Total des charges d'exploitation (2)			325 763	344 819
RESULTAT D'EXPLOITATION				(519)	3 368

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		(519)	3 368
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	788	1 103
	Total des produits financiers	788	1 103
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		788	1 103
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		269	4 471
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	40	
	Total des produits exceptionnels	40	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	110	
	Total des charges exceptionnelles	110	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(70)	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			259
TOTAL DES PRODUITS		326 072	349 290
TOTAL DES CHARGES		325 872	345 078
RESULTAT DE L'EXERCICE		199	4 212

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	325 244	100,87	348 186	100,75	(22 942)	-6,59
Ventes de marchandises	322 438	100,00	345 580	100,00	(23 142)	-6,70
Ventes de marchandises FRANCE	321 500	99,71	345 159	99,88	(23 659)	-6,85
VENTES DE MARCHANDISES (FR)	321 452	99,69	344 435	99,67	(22 983)	-6,67
RETROCESSION	48	0,01	724	0,21	(676)	-93,37
Ventes de marchandises EXPORT	938	0,29	421	0,12	517	122,93
VENTES EXPORT	938	0,29	421	0,12	517	122,93
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires	322 438	100,00	345 580	100,00	(23 142)	-6,70
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	2 739	0,85	2 578	0,75	161	6,25
REPRISE PROV DEP STOCK	2 735	0,85	2 525	0,73	210	8,31
TRANSFERT DE CH.D'EXPLOITATION	4		53	0,02	(49)	-91,62
Autres produits d'exploitation	67	0,02	28	0,01	38	135,30
PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	67	0,02	28	0,01	38	135,30
Total des charges d'exploitation	325 763	101,03	344 819	99,78	(19 056)	-5,53
Achats de marchandises	117 444	36,42	138 373	40,04	(20 929)	-15,12
ACHATS DE MARCHANDISES	142 236	44,11	162 821	47,12	(20 585)	-12,64
RRR OBTENUS SUR ACHAT'S	(24 792)	-7,69	(24 448)	-7,07	(343)	-1,40
Variation de stocks de marchandises	10 117	3,14	(4 699)	-1,36	14 816	315,31
VAR.STOCKS-MARCHANDISES	10 117	3,14	(4 699)	-1,36	14 816	315,31
Autres achats et charges externes	85 874	26,63	87 437	25,30	(1 563)	-1,79
ELECTRICITE ET GAZ	1 222	0,38	1 550	0,45	(327)	-21,12
FOURNITURES DE PETIT EQUIP.	2 329	0,72	3 214	0,93	(885)	-27,53
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 832	0,57	2 261	0,65	(429)	-18,97
CREDIT-BAIL MELEUSE	6 240	1,94	6 240	1,81		
LOCATIONS IMMOBILIERES	27 082	8,40	27 112	7,85	(30)	-0,11
LOC LUNETTE DRAPEAU DOUBLE FAC	926	0,29			926	
GUILD ELOCATION MAT.INFOR.	2 647	0,82	2 868	0,83	(221)	-7,69
CHARGES LOC.ET DE COPROPRIETE	7 408	2,30	7 271	2,10	137	1,89
ENTRETIEN & REP./BIENS IMMOB.	285	0,09			285	
MAINTENANCE	404	0,13			404	
PRIMES D'ASSURANCES	1 820	0,56	1 766	0,51	54	3,05
ASSURANCE FISCADAS	306	0,09	303	0,09	3	0,99
DOCUMENTATION GENRALE	26	0,01			26	
DOCUMENTATION TECHNIQUE	57	0,02			57	
GUILDE REUNION	320	0,10	170	0,05	150	88,24
HONORAIRES	5 210	1,62	5 128	1,48	82	1,60
HONORAIRES AVOCAT			618	0,18	(618)	-100,00
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENT.			48	0,01	(48)	-100,00
PUBLICITE	5 850	1,81	8 185	2,37	(2 335)	-28,53
CADEAUX A LA CLIENTELE	616	0,19	382	0,11	235	61,58
TRANSPORTS SUR ACHATS	1 473	0,46	1 558	0,45	(85)	-5,44
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 142	1,28	4 355	1,26	(214)	-4,91
RECEPTIONS	353	0,11	548	0,16	(195)	-35,54

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
FRAIS POST AUX	679	0,21	915	0,26	(236)	-25,77
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	916	0,28	732	0,21	184	25,18
INTERNET	755	0,23	1 178	0,34	(423)	-35,92
SERVICES BANC.ET ASSIMILES	146	0,05	70	0,02	76	108,64
COMMISSION CB	723	0,22	887	0,26	(164)	-18,45
DIVERS	324	0,10	324	0,09		
COTISATIONS E - FRS FONCTIONNE	11 781	3,65	9 754	2,82	2 027	20,78
Impôts, taxes & versements assimilés	3 622	1,12	3 313	0,96	309	9,33
TAXE D'APPRENTISSAGE	316	0,10	311	0,09	5	1,61
PARTICIP.EMPL.A LA FPC	386	0,12	252	0,07	134	53,21
COTISATION PARITARISME	37	0,01	36	0,01	1	3,19
CET (CFE+CVAE)	970	0,30	968	0,28	2	0,21
C S G	1 913	0,59	1 746	0,51	167	9,56
Salaires et traitements	63 517	19,70	68 577	19,84	(5 061)	-7,38
SALAIRES, APPOINT.,COMMISSIONS	46 524	14,43	45 753	13,24	771	1,68
CONGES PAYES	405	0,13	231	0,07	173	75,03
PRIME A VERSER	(1 300)	-0,40			(1 300)	
REMUNERATION DU GERANT	16 800	5,21	21 600	6,25	(4 800)	-22,22
CSG NON DEDUCTIBLE	1 088	0,34	993	0,29	95	9,57
Charges sociales du personnel	13 641	4,23	13 820	4,00	(179)	-1,30
COTISATION A L'URSSAF	12 230	3,79	12 177	3,52	53	0,44
COTISATIONS /C.RET. CADRES	1 472	0,46	1 956	0,57	(484)	-24,76
COTISATIONS /C.RET. SALAIRES	2 120	0,66	1 586	0,46	534	33,68
COTISATIONS /AUTRES ORG.SOC.	118	0,04	47	0,01	71	152,25
CHARGES SUR PRIMES A VERSER	(700)	-0,22			(700)	
MEDECINE DE TRAVAIL	214	0,07	209	0,06	5	2,39
TICKETS RESTAURANT	925	0,29	535	0,15	390	72,92
FRAIS EMISSION TICKETS RESTO	54	0,02	56	0,02	(2)	-4,03
CICE	(2 791)	-0,87	(2 745)	-0,79	(46)	-1,68
Cotisations personnelles de l'exploitant	22 897	7,10	25 041	7,25	(2 144)	-8,56
COTISATIONS EXPLOITANT	11 053	3,43	13 396	3,88	(2 343)	-17,49
GENERALI - RETRAITE MADELIN	3 736	1,16	3 687	1,07	48	1,31
PREVOYANCE COMPL.	2 891	0,90	2 618	0,76	273	10,44
PREVOYANCE SANTE COMPL.	1 941	0,60	2 100	0,61	(159)	-7,58
GAN - RETRAITE MADELIN	3 276	1,02	2 968	0,86	309	10,40
RETRAITE GAN MADELIN			272	0,08	(272)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	6 213	1,93	6 883	1,99	(670)	-9,74
DOT.AUX AMORT./IMMOB.CORP.	6 213	1,93	6 883	1,99	(670)	-9,74
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 428	0,75	2 735	0,79	(307)	-11,22
DEPRECIATION STOCK	2 428	0,75	2 735	0,79	(307)	-11,22
Autres charges de gestion courante	10		3 339	0,97	(3 329)	-99,70
PERTES/CREANCES IRRECOUVRABLES			3 333	0,96	(3 333)	-100,00
CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	10		5		5	85,32
Résultat d'exploitation	(519)	-0,16	3 368	0,97	(3 886)	-115,40
Total des produits financiers	788	0,24	1 103	0,32	(316)	-28,60
Autres intérêts et produits assimilés	788	0,24	1 103	0,32	(316)	-28,60
ESCOMPTES OBTENUS	788	0,24	1 103	0,32	(316)	-28,60

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/201612 31/12/2016mois		01/01/201512 31/12/2015mois		Variations%	
Total des charges financières						
Résultat financier	788	0,24	1 103	0,32	(316)	-28,60
Résultat courant avant impôts	269	0,08	4 471	1,29	(4 202)	-93,98
Total des produits exceptionnels	40	0,01			40	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40	0,01			40	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	40	0,01			40	
Total des charges exceptionnelles	110	0,03			110	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	110	0,03			110	
Chrges excep. / ex. antérieur	110	0,03			110	
Résultat exceptionnel	(70)	-0,02			(70)	
Impôts sur les bénéfices			259	0,07	(259)	-100,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES			259	0,07	(259)	-100,00
Résultat de l'exercice	199	0,06	4 212	1,22	(4 013)	-95,27

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	322 438	100,00	345 580	100,00	(23 142)	-6,70
Ventes de marchandises	322 438	100,00	345 580	100,00	(23 142)	-6,70
- Achats de marchandises	117 444	36,42	138 373	40,04	(20 929)	-15,12
- Variation stocks de marchandises	10 117	3,14	(4 699)	-1,36	14 816	-315,3
MARGE COMMERCIALE (a)	194 876	60,44	211 906	61,32	(17 030)	-8,04
Production vendue						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)	194 876	60,44	211 906	61,32	(17 030)	-8,04
- Achats non stockés (c)	5 384	1,67	7 025	2,03	(1 641)	-23,36
- Autres charges externes (c)	80 490	24,96	80 412	23,27	78	0,10
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	109 003	33,81	124 469	36,02	(15 466)	-12,43
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	739	0,23	599	0,17	140	23,39
- Autres impôts et taxes	2 883	0,89	2 714	0,79	169	6,23
- Salaires et traitements	63 517	19,70	68 577	19,84	(5 061)	-7,38
- Charges sociales	36 538	11,33	38 861	11,25	(2 323)	-5,98
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 326	1,65	13 718	3,97	(8 392)	-61,17
+ Reprises sur amortissements et provisions	2 735	0,85	2 525	0,73	210	8,31
+ Autres produits d'exploitation	67	0,02	28	0,01	38	135,30
+ Transfert de charges d'exploitation	4		53	0,02	(49)	-91,62
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	8 641	2,68	9 618	2,78	(977)	-10,16
- Autres charges de gestion courante	10		3 339	0,97	(3 329)	-99,70
RESULTAT EXPLOITATION	(519)	-0,16	3 368	0,97	(3 886)	-115,4
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	788	0,24	1 103	0,32	(316)	-28,60
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	269	0,08	4 471	1,29	(4 202)	-93,98
Produits exceptionnels	40	0,01			40	
- Charges exceptionnelles	110	0,03			110	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(70)	-0,02			(70)	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			259	0,07	(259)	-100,0
RESULTAT DE L'EXERCICE	199	0,06	4 212	1,22	(4 013)	-95,27

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	322 437,94	100,00	345 579,86	100,00	(23 141,92)	-6,70
Ventes de marchandises	322 437,94	100,00	345 579,86	100,00	(23 141,92)	-6,70
70700000 VENTES DE MARCHANDISES (FR)	321 452,40	99,69	344 435,40	99,67	(22 983,00)	-6,67
70710000 RETROCESSION	48,00	0,01	723,90	0,21	(675,90)	-93,37
70795000 VENTES EXPORT	937,54	0,29	420,56	0,12	516,98	122,93
Achats de marchandises	117 444,23	36,42	138 373,07	40,04	(20 928,84)	-15,12
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	142 235,95	44,11	162 821,41	47,12	(20 585,46)	-12,64
60970000 RRR OBTENUS SUR ACHATS	(24 791,72)	-7,69	(24 448,34)	-7,07	(343,38)	-1,40
Variation de stocks de marchandises	10 117,39	3,14	(4 699,07)	-1,36	14 816,46	315,31
60370000 VAR.STOCKS-MARCHANDISES	10 117,39	3,14	(4 699,07)	-1,36	14 816,46	315,31
Marge commerciale	194 876,32	60,44	211 905,86	61,32	(17 029,54)	-8,04
Production de l'exercice						
Marge brute de production						
Production de l'exercice + Marge commerciale	194 876,32	60,44	211 905,86	61,32	(17 029,54)	-8,04
Achats non stockés matières et fournitures	5 384,01	1,67	7 025,06	2,03	(1 641,05)	-23,36
60612000 ELECTRICITE ET GAZ	1 222,31	0,38	1 549,59	0,45	(327,28)	-21,12
60630000 FOURNITURES DE PETIT EQUIP.	2 329,28	0,72	3 214,16	0,93	(884,88)	-27,53
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 832,42	0,57	2 261,31	0,65	(428,89)	-18,97
Autres charges externes	80 489,53	24,96	80 411,62	23,27	77,91	0,10
61220000 CREDIT-BAIL MELEUSE	6 240,00	1,94	6 240,00	1,81		
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	27 082,04	8,40	27 112,04	7,85	(30,00)	-0,11
61331000 LOC LUNETTE DRAPEAU DOUBLE FAC	926,00	0,29			926,00	
61340000 GUILD ELOCATION MAT.INFOR.	2 647,20	0,82	2 867,80	0,83	(220,60)	-7,69
61400000 CHARGES LOC.ET DE COPROPRIETE	7 408,26	2,30	7 271,18	2,10	137,08	1,89
61520000 ENTRETIEN & REP./BIENS IMMOB.	285,00	0,09			285,00	
61560000 MAINTENANCE	404,00	0,13			404,00	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 819,91	0,56	1 766,05	0,51	53,86	3,05
61630000 ASSURANCE FISCADAS	306,00	0,09	303,00	0,09	3,00	0,99
61810000 DOCUMENTATION GENRALE	25,78	0,01			25,78	
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	56,60	0,02			56,60	
61850000 GUILDE REUNION	320,00	0,10	170,00	0,05	150,00	88,24
62260000 HONORAIRES	5 210,00	1,62	5 128,00	1,48	82,00	1,60
62261000 HONORAIRES AVOCAT			618,26	0,18	(618,26)	-100,00
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENT.			47,94	0,01	(47,94)	-100,00
62300000 PUBLICITE	5 849,90	1,81	8 184,89	2,37	(2 334,99)	-28,53
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	616,46	0,19	381,52	0,11	234,94	61,58
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	1 472,96	0,46	1 557,66	0,45	(84,70)	-5,44
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 141,59	1,28	4 355,37	1,26	(213,78)	-4,91
62570000 RECEPTIONS	353,32	0,11	548,12	0,16	(194,80)	-35,54
62610000 FRAIS POSTAUX	679,01	0,21	914,79	0,26	(235,78)	-25,77
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	916,33	0,28	732,02	0,21	184,31	25,18
62630000 INTERNET	754,97	0,23	1 178,17	0,34	(423,20)	-35,92
62700000 SERVICES BANC.ET ASSIMILES	145,84	0,05	69,90	0,02	75,94	108,64
62710000 COMMISSION CB	723,41	0,22	887,11	0,26	(163,70)	-18,45
62800000 DIVERS		0,10	324,00	0,09		
62810000 COTISATIONS E - FRS FONCTIONNE	11 780,95	3,65	9 753,80	2,82	2 027,15	20,78
Valeur ajoutée produite	109 002,78	33,81	124 469,18	36,02	(15 466,40)	-12,43

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	738,76	0,23	598,71	0,17	140,05	23,39
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	316,00	0,10	311,00	0,09	5,00	1,61
63130000 PARTICIP.EMPL.A LA FPC	385,54	0,12	251,64	0,07	133,90	53,21
63140000 COTISATION PARITARISME	37,22	0,01	36,07	0,01	1,15	3,19
Impôts, taxes & versements assimilés autres	2 883,00	0,89	2 714,00	0,79	169,00	6,23
63511000 CET (CFE+CVAE)	970,00	0,30	968,00	0,28	2,00	0,21
63581000 C S G	1 913,00	0,59	1 746,00	0,51	167,00	9,56
Salaires et traitements	63 516,50	19,70	68 577,10	19,84	(5 060,60)	-7,38
64110000 SALAIRES, APPOINT., COMMISSIONS	46 523,84	14,43	45 752,91	13,24	770,93	1,68
64120000 CONGES PAYES	404,66	0,13	231,19	0,07	173,47	75,03
64180000 PRIME A VERSER	(1 300,00)	-0,40			(1 300,00)	
64400000 REMUNERATION DU GERANT	16 800,00	5,21	21 600,00	6,25	(4 800,00)	-22,22
64410000 CSG NON DEDUCTIBLE	1 088,00	0,34	993,00	0,29	95,00	9,57
Charges sociales	36 538,38	11,33	38 861,47	11,25	(2 323,09)	-5,98
64510000 COTISATION A L'URSSAF	12 230,06	3,79	12 176,96	3,52	53,10	0,44
64531000 COTISATIONS /C.RET. CADRES	1 471,50	0,46	1 955,87	0,57	(484,37)	-24,76
64535000 COTISATIONS /C.RET. SALAIRES	2 120,11	0,66	1 585,94	0,46	534,17	33,68
64580000 COTISATIONS /AUTRES ORG.SOC.	117,90	0,04	46,74	0,01	71,16	152,25
64581000 CHARGES SUR PRIMES A VERSER	(700,00)	-0,22			(700,00)	
64600000 COTISATIONS EXPLOITANT	11 053,00	3,43	13 396,00	3,88	(2 343,00)	-17,49
64610000 GENERALI - RETRAITE MADELIN	3 735,84	1,16	3 687,48	1,07	48,36	1,31
64620000 PREVOYANCE COMPL.	2 890,98	0,90	2 617,81	0,76	273,17	10,44
64621000 PREVOYANCE SANTE COMPL.	1 940,88	0,60	2 100,12	0,61	(159,24)	-7,58
64630000 GAN - RETRAITE MADELIN	3 276,45	1,02	2 967,75	0,86	308,70	10,40
64640000 RETRAITE GAN MADELIN			271,88	0,08	(271,88)	-100,00
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL	214,00	0,07	209,00	0,06	5,00	2,39
64810000 TICKETS RESTAURANT	924,80	0,29	534,80	0,15	390,00	72,92
64820000 FRAIS EMISSION TICKETS RESTO	53,86	0,02	56,12	0,02	(2,26)	-4,03
64900000 CICE	(2 791,00)	-0,87	(2 745,00)	-0,79	(46,00)	-1,68
Excédent brut d'exploitation	5 326,14	1,65	13 717,90	3,97	(8 391,76)	-61,17
Reprises sur amortissements & provisions	2 735,00	0,85	2 525,25	0,73	209,75	8,31
78173000 REPRISE PROV DEP STOCK	2 735,00	0,85	2 525,25	0,73	209,75	8,31
Autres produits d'exploitation	66,73	0,02	28,36	0,01	38,37	135,30
75800000 PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	66,73	0,02	28,36	0,01	38,37	135,30
Transfert de charges	4,44		53,00	0,02	(48,56)	-91,62
79100000 TRANSFERT DE CH.D'EXPLOITATION	4,44		53,00	0,02	(48,56)	-91,62
Dotations aux amortissements et provisions	8 640,92	2,68	9 618,14	2,78	(977,22)	-10,16
68112000 DOT.AUX AMORT./IMMOB.CORP.	6 212,92	1,93	6 883,14	1,99	(670,22)	-9,74
68173000 DEPRECIATION STOCK	2 428,00	0,75	2 735,00	0,79	(307,00)	-11,22
Autres charges de gestion courante	9,97		3 338,71	0,97	(3 328,74)	-99,70
65400000 PERTES/CREANCES IRRECouvrables			3 333,33	0,96	(3 333,33)	-100,00
65800000 CHARGES DIVERSES GEST. COURANTE	9,97		5,38		4,59	85,32
Résultat d'exploitation	(518,58)	-0,16	3 367,66	0,97	(3 886,24)	-115,40
Produits financiers	787,68	0,24	1 103,26	0,32	(315,58)	-28,60
76500000 ESCOMPTE OBTENUS	787,68	0,24	1 103,26	0,32	(315,58)	-28,60

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/201612 31/12/2016mois		01/01/201512 31/12/2015mois		Variations%	
Résultat courant avant impôts	269,10	0,08	4 470,92	1,29	(4 201,82)	-93,98
Produits exceptionnels	39,75	0,01			39,75	
77180000PRODUITS EXCEPTIONNELS	39,75	0,01			39,75	
Charges exceptionnelles	109,80	0,03			109,80	
67200000Chrges excep. / ex. antérieur	109,80	0,03			109,80	
Résultat exceptionnel	(70,05)	-0,02			(70,05)	
Impôts sur les bénéfices			259,00	0,07	(259,00)	-100,00
69500000IMPOTS SUR LES BENEFICES			259,00	0,07	(259,00)	-100,00
Résultat de l'exercice	199,05	0,06	4 211,92	1,22	(4 012,87)	-95,27

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **315 635 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **326 072 euros** et un total **charges** de **325 872 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **199 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	60 656					60 656
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 656					60 656
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	61 000					61 000
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 579					2 579
	Instal., agencement, aménagement divers	36 264		2 412			38 676
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 051					22 051
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 894		2 412			124 305
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	45 435				3 648	41 787
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 524					6 524
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	51 959				3 648	48 311
TOTAL		234 509		2 412		3 648	233 273

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	4 250			4 250
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 250			4 250
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	51 507	6 100		57 607
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 579			2 579
Autres Instal., agencement, aménagement divers	36 264	5		36 270
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	21 943	108		22 051
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 294	6 213		118 507
TOTAL	116 543	6 213		122 756

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	26 587	26 587	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 524	6 524	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 022	5 022	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 635	3 635	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 284	1 284	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	8 669	8 669	
	Charges constatées d'avances	2 570	2 570	
	TOTAL DES CREANCES	54 293	54 293	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 389	19 389		
	Personnel et comptes rattachés	7 256	7 256		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 266	8 266		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 797	4 797		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	869	869		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	82	82		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	40 660	40 660		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	82			

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ***EN DATE DU 26 Juin 2017.***

PROCÈS - VERBAL

L'an deux mil dix sept et le vingt juin Juin à 10 Heures, les associés de la Société ***ACOBER***, au capital de 160 000 € divisé en cinq cent parts de 320 € chacune, se sont réunis au siège social de la société sur convocation du Gérant, Monsieur Philippe BERNON.

Sont présents :

- Monsieur Philippe BERNON, associé gérant,
propriétaire de quatre cent quatre vingt dix neuf parts 499 parts

- Monsieur Jacques BERNON, associé,
propriétaire d'une part 1 part

Total : cinq cent parts 500 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe BERNON, gérant associé.

Le gérant constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant

- lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2016.
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31.12.2016.
- Quitus au gérant.
- Affectation des résultats.
- Questions diverses.

Le capital étant entièrement représenté et l'Assemblée régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le gérant dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31.12.2016 ainsi que l'inventaire.
- Le rapport de la gérance.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.
- La feuille de présence.

M. Philippe BERNON déclare que les documents requis ont été remis aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le gérant donne ensuite lecture du Rapport de Gestion qu'il a établi sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RÉSOLUTIONS :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31.12.2016, les approuve tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus à la gérance pour sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir constatée un résultat bénéficiaire de 199 €, décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- 199 € en autres réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve le montant de la rémunération alloué à Monsieur Philippe BERNON, Gérant, au titre de 2016, soit 17 888 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les associés s'entretiennent ensuite de diverses questions concernant la marche de la société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Philippe BERNON

Jacques BERNON

RAPPORT DE GESTION

EN DATE DU 26 Juin 2016.

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

L'exercice que nous venons de clôturer, comme les années précédentes, a généré des bénéfices.

En effet notre chiffre d'affaire s'est élevé à 322438 € H.T. pour un montant d'achats consommés de 127 561 €. Ce qui nous donne donc une marge brute de 194 877 €.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 85 874 €, il s'agit des frais généraux. Les services extérieurs représentant la majeure partie de ce poste.

Cet exercice se traduit par un bénéfice net d'impôts de 199 €, que je vous propose de porter en autres réserves.

Notre bilan schématique se présente comme suit :

- Valeurs immobilisées	110 516	-Capitaux propres	274 975
- Actif circulant	205 119	-Dettes	40 660
	-----		-----
	315 635		315 635

Il montre que le fond de roulement est positif 164 459 € pour un stock de 69 292 €.

Nous faisons tout pour continuer à conserver un résultat positif en cette période difficile.

Philippe BERNON